

Le Petit Journal du Pas

Bulletin municipal



Numéro 12

2025

Sommaire

- P2 : Mot du Maire
- P3 : État civil
Réussite aux examens
- P4 : Travaux
- P5 : Travaux (suite)
- P6 : Cérémonie du 8 mai
- P7 : Cérémonie du 8 mai
- P8 : Défibrillateur
Projets 2026
- P9 : Cérémonie des voeux
Randonnées
- P10: Comité des fêtes
- P11: Jeu des 7 erreurs
- P12: Adresses utiles
Calendrier 2026
Recette



Mesdames, Messieurs, chers Laumériens,

En cette fin d'année 2025, nous sommes heureux de vous adresser notre journal communal. En feuilletant les différentes pages, vous retrouverez le bilan de toute l'année. Cela permet de faire un point sur les travaux réalisés, sur les événements qui se sont passés et de vous donner différentes informations.



Une fois de plus, je tiens à remercier toutes les personnes qui s'impliquent dans la vie communale. Je pense évidemment à toute l'équipe municipale, notamment à Christine et Patrick, nos deux adjoints, mais aussi à nos trois agents communaux : Stéphanie qui assure les permanences de la mairie tous les lundis, Kathleen qui s'occupe du ménage des différents bâtiments communaux et Ludovic qui s'occupe de tous les espaces extérieurs (tonte des pelouses, entretien des fleurs, nettoyage du bourg).

Les manifestations du comité des fêtes ont connu, une fois de plus, un grand succès. La salle des fêtes de Neuilly-sur-Eure était pleine pour le loto et lors de la fête communale, toutes les activités ont très bien fonctionné avec notamment plus de 600 repas servis sur la journée. Merci à Daniel, le président, et à Ginette, la trésorière, qui fournissent un gros travail de préparation et merci à tous les bénévoles qui s'investissent sur plusieurs jours lors de la fête communale.

A l'occasion du 80^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945, nous avons eu la chance d'accueillir la commémoration regroupant toutes les communes de l'association des Anciens Combattants. Merci au président de l'association, aux porte-drapeaux, aux pompiers, à la fanfare, aux enfants et enseignants de l'école de Neuilly et à tous ceux qui ont participé à la belle réussite de cette journée.

Les 15 et 22 mars 2026, auront lieu les élections municipales. Sachez que le mode de scrutin pour les communes de moins de 1 000 habitants a changé suite à une loi votée en 2025. Désormais, c'est un scrutin de liste paritaire. Auparavant, le panachage était autorisé et nous avions la possibilité de rayer des noms ou de remplacer un nom par un candidat d'une autre liste. Maintenant, nous voterons pour une liste entière respectant la parité, sur laquelle les noms des candidats seront alternés homme/femme. Tout nom rayé entraînera l'annulation du bulletin. Lors du dépouillement, les voix ne seront plus décomptées par nom de candidat mais par liste.

Pour finir, il me reste à vous souhaiter de bonnes fêtes de fin d'année, et je profite de ce mot pour vous inviter aux voeux de la municipalité qui auront lieu le samedi 17 janvier à 15h.

Bonne lecture à toutes et à tous.
Pascal COUDRAY

ÉTAT CIVIL 2025

NAISSANCES :

Jean GARNIER, né le 31 décembre 2024.

Gabriel GARNIER - FONDREVERT, né le 20 juillet 2025.



MARIAGE :

Auré RAMILLON et Clémence HAMONIC, le 21 juin 2025.



DÉCÈS :

Pierre MANDONNET, le 24 décembre 2024 à l'âge de 81 ans.

Myriam LOISELET, le 5 février 2025 à l'âge de 72 ans.

Fernand NAVET, le 27 octobre 2025, à l'âge de 89 ans.

RÉUSSITE AUX EXAMENS

PROMOTION 2025 :

Cette année, félicitations à :

Victor COUDRAY : Brevet des collèges, mention très bien avec félicitations du jury.

Charlotte COUTURIER : CAP constructeur de route et aménagement urbain, mention bien.

Lyane CIALDELLA : Diplôme d'aide soignante.

Antoine COUDRAY : Diplôme d'ingénieur des Arts et Métiers.

Lucile GOBLET : Sous officier de gendarmerie.

Autres réussites :

Céline COUTURIER : Formation pompier volontaire, a rejoint la caserne de Bretoncelles.

Gabrielle MIZUMOTO : Vice-championne de Normandie en Taekwondo.



TRAVAUX

ABRIBUS :

Le conseil municipal a souhaité faire un nouvel abribus, à proximité de l'arrêt de car.

Nous avons donc enlevé 2 mètres du parterre de fleurs, le long de la façade et nous avons fait appel à Philippe Fret de Vaupillon pour qu'il nous fasse une petite construction sur mesure, en tuiles de pays pour ne pas dénaturer la façade. Une autorisation de travaux a été déposée aux services de la DDT, qui l'a accordée.

Cet abribus a été monté au mois de juin et nous y avons installé en dessous le nouveau défibrillateur.

Coût des travaux :

Abribus (Philippe Fret, Vaupillon) : 1 550,60 € HT



ÉLECTRICITÉ DE L'ÉGLISE :

Nous avons demandé à l'entreprise Lamelet de revoir l'éclairage dans notre église en remplaçant notamment certains projecteurs énergivores par des projecteurs Led. Toutes les ampoules ont également été remplacées. Dans le chœur, de nouveaux projecteurs ont été installés afin de mieux éclairer les statues.

Éclairage de l'église (Entreprise Lamelet, Le Mage) :

1 094 € HT



HYDROCURAGE :

Le réseau pluvial dans le bourg avait besoin d'un nettoyage. Lors des orages, les tuyaux de diamètre 300 mm étaient encombrés et avaient du mal à fournir. Nous avons fait appel à la société « Les Vidanges Ornaises » pour effectuer un hydrocurage. Plus d'un mètre cube de terre, cailloux, objets divers a été aspiré et évacué.

Coût des travaux :

Hydrocurage (Les Vidanges Ornaises, Neuilly-sur-Eure) : 650 € HT

BARRIÈRES :

Le conseil municipal a décidé d'acheter 10 barrières de ville. Elles ont été utilisées pour le 8 mai et pour la fête communale. Cela permet de sécuriser ou interdire l'accès à certains endroits.

Dépenses :

Achat de 10 barrières : 643 € HT

JARDINIÈRES :

Il a été également décidé d'acheter 4 nouvelles jardinières en bois pour renouveler celles présentes aux entrées de bourg.

Dépenses :

Achat de 4 jardinières (Vivre en bois, Alençon) : 413,84 € HT



BÉTON :

Avec plusieurs conseillers municipaux bénévoles, nous avons fait du béton pour remettre en état une plaque d'égout qui s'était affaissée sur le trottoir. Nous en avons également profité pour faire une dalle en béton pour y installer l'abribus ainsi que deux plateformes pour y mettre les jardinières à l'entrée du bourg.

TRAVAUX (SUITE)

PLANTATIONS DE VIVACES

La municipalité a choisi de planter des vivaces sur le parterre en face de la place, le long de chez Jean-Claude Rault.

Nous avons été conseillés par l'entreprise horticole « Aux Fleurs de Coulonges » pour constituer un ensemble fleuri, bien réparti et surtout permanent. Ludovic, notre employé communal, a planté toutes ces fleurs fin avril. L'achat de ces plantes vivaces permet une réduction de l'arrosage et évite de racheter des nouveaux plants chaque année.

Dépenses :

Achat de vivaces (Aux Fleurs de Coulonges) : 304,54 € HT



ENTRETIEN DES CHEMINS :

La commune possède plus de 10 km de chemins communaux.

Ces chemins sont utilisés par les agriculteurs mais sont aussi appréciés par de nombreux promeneurs.

Début juillet, l'entreprise de Julien Garnier a procédé au broyage et à l'élagage des chemins communaux.

De plus, fin juillet, un décapage de la partie centrale des chemins a été effectué par Thomas Allain, terrassier aux Menus, sur une longueur de 2 km. Près d'une trentaine de remorques agricoles ont été évacuées par des agriculteurs bénévoles.

Coût des travaux :

Élagage et broyage (Julien Garnier, Le Pas Saint L'Homer) : 2 709 € HT

Décapage (Thomas Allain, Les Menus) : 892,50 € HT



PEINTURE INTÉRIEURE DE LA SALLE DES FÊTES

La peinture intérieure de notre salle des fêtes a besoin d'un rafraîchissement.

Le conseil municipal a validé le devis de Cyril Béjon. Ces travaux devaient être faits en fin d'année 2025 mais ils ne seront effectués que début janvier.

Vous pourrez admirer cette nouvelle peinture lors de la cérémonie des vœux !

Coût des travaux :

Peinture (Cyril Béjon, Bretoncelles) : 2 734,88 € HT

ENTRETIEN DE LA VOIRIE :

L'entretien des routes communales est une compétence de la Communauté De Communes.

Chaque année, des travaux sont effectués sur l'ensemble du territoire, en fonction des nécessités. Cela représente un budget proche de 420 000 € pour la CDC.

Concernant notre commune, il a été décidé de refaire une émulsion sur la route de la Fauvilière et de la Hertière, après avoir fait un décapage et un arasement des bas-côtés sur certaines parties.

De plus, les marquages au sol dans le bourg ont été repeints (passage piétons, zébras pour l'arrêt de car, haricot central)

Coût des travaux, financés par la CDC :

Arasement (Entreprise Zunino) : 564 € HT

Émulsion (Entreprise Colas) : 7 705 € HT

Peinture au sol (Hélios): 606 € HT

CÉRÉMONIE DU 8 MAI 2025



Cette année, pour la commémoration du 8 mai, c'était notre commune qui recevait la cérémonie regroupant toutes les communes de l'Association des Anciens Combattants de la Vallée de la Corbionne.

Ce fût une très belle matinée et nous étions nombreux pour partager ce moment émouvant.

Une quinzaine de porte-drapeaux étaient présents autour de Pascal Georges, le président de l'association, ainsi que de nombreux élus (maires des communes voisines et conseillers départementaux). Jean Vincent Du Lac était d'ailleurs accompagné par le commandant Orlando Florea, représentant l'ambassade des Etats-Unis à Paris. Aux côtés des porte-drapeaux, il y avait aussi Louis Garnier qui portait un drapeau datant de la Libération.

La cérémonie dans l'église était célébrée par Don Hervé et accompagnée par la fanfare de Condé sur Huisne, ensuite nous nous sommes retrouvés devant le monument aux morts en présence du Lieutenant Guyon et de toute l'équipe de la caserne des sapeurs-pompiers de Bretoncelles.





Après la lecture des textes officiels, les élèves de l'école de Neuilly-sur-Eure accompagnés par leurs enseignants ont lu un poème puis ont chanté le Chant des partisans. Pour finir, la fanfare a interprété la Marseillaise.

Enfin, nous nous sommes retrouvés dans la cour de la salle des fêtes pour partager un verre de l'amitié.

Cette commémoration restera dans les esprits, à l'occasion du 80^{ème} anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945.

Un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cette journée.

Depuis l'an dernier, Louis Mizumoto porte le drapeau des anciens combattants pour la commune du Pas Saint L'Homer. Il a été officiellement nommé porte-drapeaux le 22 octobre 2025 aux côtés de Jean Gandin et de Bernard Sorand, lors de l'assemblée générale de l'association.

Comme chaque année, lors des commémorations, un jeune de la commune lit le texte de l'UFAC. Le 8 mai, c'était Charlotte Coudray et le 11 novembre, c'était Juliette Seguin.



DÉFIBRILLATEUR

Le conseil municipal a décidé d'acheter un défibrillateur.

Nous l'avons installé sous le nouvel abribus, c'est-à-dire à proximité de la salle des fêtes mais aussi accessible depuis la voie publique.

Nous avons demandé des subventions et nous remercions l'État qui nous a accordé une somme de 569,38 € au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) ainsi que Groupama qui nous a versé 500 €.

Un exercice d'utilisation du défibrillateur sera organisé en début d'année avec nos pompiers de Bretoncelles, nous vous enverrons un mail pour ceux qui souhaitent y participer.

Dépenses et financement :

Achat du défibrillateur (Société Defibtech) : 1776,80 € HT

Installation électrique (Entreprise Lamelet, Le Mage) : 173 € HT

DETR : 569,38 €

Groupama : 500 €



UTILISATION DU DÉFIBRILLATEUR (D.A.E)

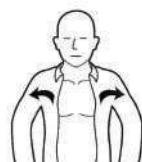
Si le patient est inconscient ou ne répond pas, et ne respire pas ou ne respire pas normalement, veiller à faire appeler les services d'urgence professionnels (composer le 15 ou le 112) et commencer à utiliser le D.A.E.

1 . Mettre le DAE sous tension



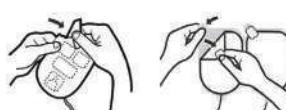
Appuyer sur le bouton ON/OFF pour mettre en service le DAE. Suivre les invites vocales.
(REMARQUE : Pour éteindre le DAE à tout moment, appuyer sur le bouton ON/OFF pendant environ deux secondes.)

2 . Préparer le patient



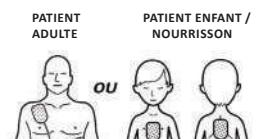
Retirer les vêtements couvrant la poitrine du patient.
Si nécessaire, essuyer la poitrine et raser ou couper l'excès de poils sur la poitrine.

3 . Préparer les électrodes



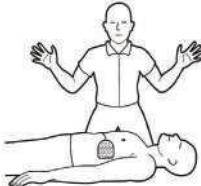
Ouvrir l'étui des électrodes.
Retirer le film adhésif

4 . Placer les électrodes



PATIENT ADULTE
PATIENT ENFANT / NOURRISSON
ou
Appliquer les électrodes sur la poitrine nue du patient.

5 . S'écartier



A l'invite, ne plus toucher le patient.

6 . Administration des chocs automatiques le cas échéant



Si nécessaire, le DAE entièrement automatique DDU-120, administre automatiquement un choc au patient, sans aucune intervention de l'opérateur.
Ne pas toucher le patient pendant que l'indicateur CHOC requis («auto») clignote.

7 . Administre la RCP



Si nécessaire, suivre les instructions pour administrer la RCP (réanimation cardiopulmonaire).

8 . Continuer à suivre les instructions



Continuer à suivre les invites

PROJETS 2026

Différents projets sont à l'étude pour 2026 :

- Tailler les peupliers dans la cour de la salle des fêtes.
- Agrandir le terrain de pétanque.
- Acheter quelques nouvelles chaises pour la salle des fêtes.
- Créer plusieurs circuits de randonnée.
- Rénover la porte du local technique.



CÉRÉMONIE DES VOEUX



Nous étions nombreux le samedi 18 janvier pour la cérémonie des vœux. C'est en effet un moment de convivialité où les habitants, les élus, les enfants et tous les proches de la commune se retrouvent autour d'un verre et d'une part de galette des rois.

Après les discours des élus sur les projets à venir, le comité des fêtes a remis un chèque cadeau de 15 € aux 24 enfants de moins de 12 ans.



RANDONNÉES AUTOUR DU PAS-SAINT-L'HOMER



Cette année, notre traditionnelle randonnée s'est déroulée sous une météo mitigée.

La petite bruine du matin n'a pourtant pas empêché une cinquantaine de personnes de se déplacer pour faire l'un des deux parcours proposés aux marcheurs ou pour faire le circuit équestre, proposé aux cavaliers par Marc Beland.

Vers midi, tout le monde était arrivé pour partager un verre de l'amitié sous un chapiteau puis chacun a sorti son pique-nique à l'abri dans la salle des fêtes.

Pour poursuivre la journée, certains ont joué aux cartes pendant que les autres participaient au concours de pétanque, organisé par Jacqueline et Jean-Claude, sous un ciel menaçant.

BILAN DU COMITÉ DES FÊTES 2025

Le comité des fêtes est comme une famille arrivée il y a 35 ans et qui s'est installée principalement au Pas Saint l'Homer et dans quelques communes voisines. Elle est logée dans l'ancienne salle de classe, dans une annexe de la mairie pour ranger ses petits matériels et dans deux autres locaux mis gracieusement à disposition pour le matériel très volumineux. Comme dans une famille, tous se connaissent, les aînés, les adultes et les plus jeunes. Tout ce petit monde a permis l'évolution du comité des fêtes, sa croissance et sa reconnaissance. Tous se retrouvent comme pour des anniversaires aux vœux de la commune, à un loto, un repas des aînés, une fête communale, une marche autour de la commune, ou une belote.

La participation à notre loto est toujours aussi importante avec une salle pleine à Neuilly sur Eure, de nouvelles façons de jouer avec de nombreux lots soit achetés, soit proposés par les commerçants.

Le repas des aînés organisé par le comité des fêtes, préparé par le traiteur « les Prairies du Perche » et servi par les jeunes de la commune remporte toujours autant de succès avec 60 convives. Ce repas festif est offert aux 20 aînés de plus de 70 ans et proposé à 30 € grâce une participation du comité des fêtes.

La fête communale a été reportée d'une semaine à cause du vendredi 15 août et des quatre jours nécessaires à l'installation de l'ensemble. Il en sera de même pour l'année 2026. Le temps agréable de cette journée a fait venir 114 exposants, de nombreux visiteurs, avec plus de repas grillade le midi que le soir. Le manège enfantin, la fanfare de Condé sur Huisne, les deux jeux de fin d'après midi et un bal animé par un disc-jockey complètent cette journée.

Une cinquantaine de joueurs a participé au concours de belote du dimanche 16 novembre.



Des bacs pour la restauration, des plateaux pour le service de repas, la fabrication de caisses en bois pour le rangement des plateaux, un complément de 10 m de guirlandes lumineuses, des compléments de vaisselle pour la salle des fêtes, les frais divers imposés, une soirée festive offerte aux bénévoles fin juin, la participation au repas des aînés sont les principales dépenses réglées grâce aux recettes de l'année. Les autres dépenses sont couvertes par les recettes des animations.

La subvention de la commune est utilisée pour les repas des aînés, l'achat des cadeaux de fin d'année aux 34 personnes de plus de 70 ans et les bons d'achats pour 24 enfants de moins de 12 ans.

Le comité des fêtes remercie l'ensemble des bénévoles, le conseil municipal, les comités des fêtes des communes proches et toutes autres personnes qui ont participé à la réussite de cette année.

Le Président du comité des fêtes.
Daniel Hameau



JEU DES 7 ERREURS

SAUREZ-VOUS RETROUVER LES 7 ERREURS ENTRE CES DEUX PHOTOS ?



ADRESSES UTILES

Mairie du Pas-Saint-L'Homer

4, place de la Mairie
61290 Le Pas-Saint-l'Homer
Tel : 02.33.73.95.46
mairie.passtlhommer@wanadoo.fr
lepassaintlhommer.wix.com/officiel
Permanences le lundi :
9h -12h30 /13h30 - 17h30

Syndicat des eaux SIAEP

Olivier Boulay
Tél : 06.20.74.46.09
Marc Pigeon
(fontainier)
Tél : 06.30.07.46.04

C.D.C. des Hauts du Perche et Maison France Services

2, rue du Vieux Moulin - Longny-au-Perche
61290 Longny-les-Villages
Tel : 02.33.25.56.00
Ouvert du lundi au vendredi
9h -12h30 / 14h - 17h

11 permanences locales (sur RDV)

Assistante sociale : mardi et jeudi 02.33.85.24.20

Mission locale : mardi 02.33.83.09.42

CLIC (info séniors) : 1^{er} vendredi du mois 02.33.73.11.02

Point Info Jeunes : mercredi 02.33.83.09.42

PASS (accès aux soins) : 2 jeudis par mois 06.71.75.72.80

ETS Interim : jeudi 1^{er} et 3^{ème} du mois 02.33.83.03.81

CIDFF (infos femmes) : 1 vendredi par mois 02.33.64.38.92

Point conseil budget : 1^{er} vendredi du mois 06.77.76.83.26

France Rénov' : 1^{er} mercredi du mois 02.33.85.80.86

Aide numérique : tous les jours 07 88 75 24 09

MCE M3S (emploi) : 1^{er} vendredi du mois 06.25.94.17.02

Déchèteries de Longny-au-Perche et de Rémalard

Ouvert du lundi au samedi
9h -12h / 13h30 - 17h
Fermeture à 18h
du 1^{er} avril au 30 septembre
www.smirtompercheornais.fr

Poste de Neuilly-sur-Eure

Le Bourg
61290 Neuilly-sur-Eure
Tél: 02.33.73.90.44
Ouvert
du lundi au samedi
9h30 -11h30

CALENDRIER 2026

Voeux :

17 janvier

Messe de Saint Laumer :

18 janvier

Loto (Salle des fêtes de Neuilly sur Eure) :

8 mars

Repas des anciens :

25 avril

Fête communale :

23 août

Randonnée pédestre :

13 septembre

Concours de belote :

15 novembre



RECETTE : LE GUINGOLET DE MAURICETTE

Depuis plusieurs années, Mauricette, notre doyenne nous offre l'apéritif lors du repas des anciens. Il s'agit d'un guignolet, qu'elle élabore elle-même grâce à une recette que Solange Réchaux lui a transmise.

Solange Réchaux habitait dans notre commune à la Broudière jusque dans les années 80.

Ingrédients :

3 litres de bon vin rouge

1 litre de Kirch

1 litre de grenadine

Mélanger les ingrédients dans un récipient et laisser macérer trois mois en remuant de temps en temps.

Mettre en bouteille.

GUINGOLET



Servir frais et consommer avec modération !

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé